



**AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE
PROJET DE RÈGLEMENT 2019-09**

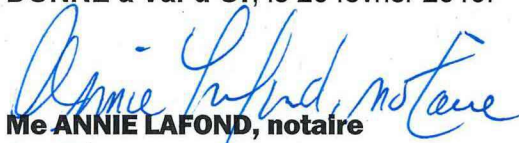
AVIS est donné que le conseil de ville, lors de sa séance tenue le lundi 18 février 2019, a adopté le projet de règlement 2019-09, amendant le règlement de zonage 2014-14 dans le but de modifier certaines dispositions générales (terminologie, enseignes, drapeaux).

Ce projet de règlement concerne l'ensemble du territoire de la ville de Val-d'Or.

Le conseil de ville tiendra une assemblée de consultation publique à l'égard de ce projet de règlement le lundi 4 mars 2019, à compter de 19 h 30, dans la salle réservée aux délibérations du conseil de ville, située au 855 de la 2^e Avenue à Val-d'Or. Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption; il entendra les personnes et les organismes désirant s'exprimer.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation au Service du greffe de l'hôtel de ville, 855, 2^e Avenue à Val-d'Or, aux heures normales d'ouverture des bureaux.

DONNÉ à Val-d'Or, le 20 février 2019.


Me ANNIE LAFOND, notaire
Greffière